

M. Horner (Acadia): Quand ce sera votre tour.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le ministre désire rectifier une déclaration du député d'Acadia, il admettra sûrement que cela ne donne pas lieu à la question de privilège.

L'hon. M. Turner: Le représentant ne voudrait sûrement pas donner une fausse impression à la Chambre. J'ai dit alors que si j'avais l'occasion...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: Vous venez de perdre 27 votes et demi de plus.

M. Horner (Acadia): Je constate avec intérêt combien ces ministres sont susceptibles. La plus petite piqure d'épingle les fait se dresser sur leurs pieds. Un ancien président des États-Unis, M. Truman, disait: «Si vous ne supportez pas la chaleur, éloignez-vous de la cuisine». Je déconseillerais au ministre d'entrer dans la cuisine s'il ne peut supporter une légère piqure d'épingle sans bondir. Je lui conseille de ne pas entrer dans la cuisine, car il y fait parfois terriblement chaud. Croyez-moi, il y fera si chaud que l'actuel ministre des Finances s'y brûlera les doigts. Notre seul espoir est que le pays tout entier ne brûle pas en même temps.

• (9.30 p.m.)

Nous avons vu le gouvernement défait s'accrocher quand même au pouvoir. Nous l'avons vu se tourner vers le Fonds monétaire international pour lui emprunter de l'argent alors qu'il s'était vu couper les cordons de la bourse. Nous pensons cependant, monsieur l'Orateur, que nous sommes une nation où le Parlement est roi. Le Parlement a retiré au gouvernement le droit de dépenser l'argent; nous lui avons dénié le droit d'imposer encore des taxes au peuple canadien. Et pourtant, il s'en va emprunter plus d'argent encore.

Nous croyons jouir de la démocratie dans ce pays. Plus d'un brave Canadien a combattu dans deux guerres mondiales au nom de la démocratie. On m'a dit à l'école que cela avait été l'objet de la première guerre mondiale. J'avais un oncle qui n'est pas revenu de cette guerre. Le ministre actuel a joué au football avec lui à Toronto. Mon oncle aurait peut-être

mieux servi la démocratie en restant chez lui pour apprendre à son coéquipier le véritable sens de la démocratie. L'homme a lutté pour conquérir un peu de liberté et vivre en régime démocratique, mais les députés se rendent compte que le gouvernement enfreint les règles et principes parlementaires.

Nous avons réduit les moyens financiers du gouvernement et nous lui avons dit de restreindre ses dépenses; néanmoins, nous constatons, dans le *Citizen* d'aujourd'hui, que le gouvernement emprunte et dépense comme auparavant. Il s'adresse alors au contribuable canadien et prélève des impôts pour rembourser ses emprunts. Si on ne croyait pas en Dieu, on aurait l'impression qu'il n'y a pas de justice au Canada. Mais le jour viendra où les Canadiens se souviendront du lundi fatidique comme du vendredi de sinistre mémoire.

[Français]

M. Latulippe: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il une question?

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je dois avertir le député de Compton-Frontenac (M. Latulippe) qu'il a déjà parlé, et le député d'Acadia (M. Horner) que son temps de parole est expiré. Le député de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis) a la parole.

[Français]

M. Latulippe: J'aurais voulu poser une question à l'honorable député.

[Traduction]

M. Mongrain: J'invoque le Règlement...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Trois-Rivières a la parole pour un rappel au Règlement.

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, à ce sujet, le député de Compton-Frontenac veut seulement poser une question.

M. l'Orateur suppléant: J'ai déjà avisé le député de Compton-Frontenac que, même s'il veut poser une question au député d'Acadia, le temps de parole de ce dernier est écoulé. La parole est au député de Cap-Breton-Sud.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'avais l'impression que le député de Compton-Frontenac se levait de nouveau pour présenter un amendement et, à en juger par celui dont il a saisi la Chambre